

Épreuve de compréhension orale LV obligatoire en séries ES, S et technologique

- 1. Définition de l'épreuve** Note de service n° 2011-200 du 16-11-2011
http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=58313

Moment de l'évaluation

- Deuxième trimestre de terminale, sur le temps scolaire
- Dans le cadre habituel de la formation, annoncé aux élèves candidats

Durée de l'épreuve

- 10 minutes, hors temps d'écoute du/des document/s

Support de l'épreuve

- Enregistrement audio ou vidéo (extraits d'émissions de radio, de documentaires, de films, de journaux télévisés...), hormis documents conçus pour être lus
- Un document (monologue ou dialogue) ou deux documents de nature différente
- Durée maximale du support : une minute trente au total
- Documents inconnus des candidats, non issus de manuels,
- Documents sur une notion du programme
- Le titre du/des documents doit être communiqué aux candidats

Déroulement de l'épreuve

- Trois écoutes de l'enregistrement, séparées chacune d'une minute
- Prise des notes libre pendant chaque écoute
- Dix minutes pour le compte-rendu écrit en français sur la compréhension non exhaustive

Évaluation de l'épreuve

- Niveau attendu : B1 en LV2, B2 en LV1
- La fiche d'évaluation et la trace écrite des élèves ont le statut de copie d'examen
- L'évaluation de la compréhension représente la moitié de la note totale de l'épreuve orale

2. Choix des documents pour la compréhension de l'oral

Propositions à partir de la définition de l'épreuve, des grilles d'évaluation et des niveaux de compétence du CECRL.

Support et nature du document

Un document audio semble en général mieux approprié à l'évaluation de la compréhension exclusive du message oral qu'un document vidéo. En effet, dans un document vidéo, ou dans un extrait de film, le message iconique peut soit compenser une compréhension insuffisante du message oral, soit induire une interprétation erronée de celui-ci, soit apporter des informations ignorées par la bande son. De plus, les élèves ayant tendance à prendre des notes pendant la diffusion du document, une partie des images leur échappe.

Les documents utilisés sont, dans la plupart des cas, issus de productions en ligne. La question de la compétence technique et juridique des enseignants se pose, elle concerne le téléchargement, et parfois le montage et le transcodage des documents.

Il faut veiller à la qualité sonore du document. Si le document est trop long, on procède à des coupes sans altérer la cohérence de l'ensemble.

Les extraits d'émissions de radio semblent donc les supports les plus appropriés, en particulier les interviews, les débats, les documentaires, les bulletins météorologiques... Les actualités parlées et les chroniques ne sont intéressantes que si le journaliste ou le chroniqueur prend de la distance par rapport à son conducteur et produit un discours suffisamment spontané.

Forme et type du document

S'il s'agit d'un dialogue, il semble préférable de choisir une interaction entre deux personnes plutôt qu'entre deux groupes de personnes.

Au niveau B1, on attend une langue standard avec une articulation claire et un accent courant, une présentation structurée.

Au niveau B2, on attend une langue standard avec un débit courant, sans expressions idiomatiques, une présentation complexe ; l'humeur et l'attitude du locuteur peuvent apparaître.

Les documents mêlant différentes typologies de texte semblent devoir être réservés au niveau B2. Au niveau B1, l'information est factuelle et la priorité devrait être donnée à des documents plus particulièrement descriptifs, explicatifs ou narratifs. Dans le cas d'une interaction, on attend des informations sur son objet, le contexte, les interlocuteurs et la conclusion de l'échange éventuellement.

Au niveau B2, on doit introduire des documents argumentatifs, on attend des prises de position du locuteur ou des interlocuteurs.

Les documents avec une intention poétique marquée devraient être exclus.

Eviter ce qui pourrait constituer des obstacles ou constituer des sources de complexité trop importantes : énumérations longues, enchâssements, changements d'adresse fréquents, nombreux protagonistes, nombreux noms propres, nombreuses données chiffrées, variante dialectale marquée, débit rapide, élocution et articulation défectueuses...

Thème du document

Le thème du document devra être en relation avec une des notions au programme et avec les enseignements dispensés (thème et lexique déjà abordés en classe ou courants). Le contexte devra être sans ambiguïté.

Au niveau B1, on attend des sujets concrets et familiers, des actions, des informations techniques simples.

Au niveau B2, des sujets abstraits et non familiers peuvent intervenir.

Le titre du ou des documents devra être explicite, le vocabulaire abondant sur le thème traité, mais sans spécialisation.

3. Test et préparation des documents pour la compréhension de l'oral

Comme pour les épreuves écrites, il semble raisonnable que les documents proposés pour la compréhension de l'oral soient testés au préalable par deux professeurs, sans recours au script.

Le tableau de test complété par les professeurs devrait reprendre les cinq degrés de réussite (<A1, A1, A2, B1 et B2 pour la LV1) et leurs critères donnés par la fiche d'évaluation, et pour chaque degré :

- les éléments du texte significatifs, dans la langue,

- une proposition de mise en forme de compte rendu en français.

Le document doit posséder un titre univoque et général qui ne mène pas sur de fausses pistes ou qui ne dévoile pas les clés de la compréhension (modifier éventuellement le titre du document).

4. Mise en œuvre de l'épreuve

Le professeur :

Rappelle les modalités de l'épreuve
Annonce le titre du document
Gère les trois diffusions du document et les deux pauses d'une minute
Gère le temps de mise en forme écrite du compte rendu
Relève les comptes rendus écrits des élèves (avec indication du nom)
Complète les fiches d'évaluation nominatives

5. Recommandations éventuelles aux élèves en amont de l'épreuve

Prendre connaissance de la grille d'évaluation de façon approfondie

Phase d'écoute et de prise de notes au brouillon

Etre attentif au titre du document
Prendre les notes en catalan si possible
Ne pas se précipiter dans la prise de notes dès la première écoute
N'écrire que sur le recto de chaque feuille de brouillon numérotée
Ne pas prendre en note des phrases entières, seulement les mots essentiels
Laisser des blancs à compléter
Relever les éléments significatifs dans l'ordre de leur apparition dans l'enregistrement
Regrouper éventuellement dans un deuxième temps les éléments redondants
Etre attentif au nombre de personnes qui parlent, à celle/s qui parle/nt le plus
Etre attentif au ton employé, à l'ambiance qui sont indicatifs du type de document (reportage, interview, documentaire, journal parlé, discours...)

Phase de rédaction du compte rendu en français

Faire des phrases courtes, correctes et bien ponctuées.
Soigner l'orthographe et la calligraphie.
Aller à la ligne à chaque idée nouvelle.
Commencer par annoncer le type du document enregistré, le contexte et le sujet
Signaler le nombre de personnes qui parlent
Rendre compte des idées principales dans l'ordre de leur apparition dans l'enregistrement et regrouper les informations redondantes
Produire un compte rendu cohérent et bien articulé grâce à l'utilisation de connecteurs
Distinguer les différentes étapes de l'enregistrement
Ne pas donner d'avis personnel

Proposition de tableau de test ou de correction LV2 (points pour chacun des 2 documents ou pour 1 seul document)			
Degrés et critères de réussite Monologue / dialogue	Pts	Eléments du texte en catalan	Compte rendu en français
Le candidat n'a pas compris le document. Il n'en a repéré que des éléments isolés, sans parvenir à établir de liens entre eux. Il n'a pas identifié le sujet ou le thème du document	2 ou 4		
Le candidat n'a pas compris le document. Il n'en a repéré que des éléments isolés et n'est parvenu à en identifier ni le thème ni les interlocuteurs (leur fonction, leur rôle).			
A1 Le candidat est parvenu à relever des mots isolés, des expressions courantes et à les mettre en relation pour construire une amorce de compréhension du document. Le candidat a compris seulement les phrases/les idées les plus simples.	4 ou 8		
A1 Le candidat est parvenu à relever des mots isolés et des expressions courantes qui, malgré quelques mises en relation, ne lui ont permis d'accéder qu'à une compréhension superficielle ou partielle du document (en particulier, les interlocuteurs n'ont pas été pleinement identifiés).			
A2 Certaines informations ont été comprises mais le relevé est incomplet, conduisant à une compréhension encore lacunaire ou partielle.	6 ou 12		
A2 Certaines informations ont été comprises mais le relevé est insuffisant et conduit à une compréhension encore lacunaire ou partielle. Le candidat a su identifier le thème de la discussion et la fonction ou le rôle des interlocuteurs.			
B1 Les informations principales ont été relevées. L'essentiel a été compris. Compréhension satisfaisante.	10 ou 20		
B1 Le candidat a su relever les points principaux de la discussion (contexte, objet, interlocuteurs et éventuellement, conclusion de l'échange). Compréhension satisfaisante.			

Fiche d'évaluation et de notation pour la compréhension de l'oral (LV2)

Série :	Langue :
Session :	Académie :
Nom de l'élève :	
Nom de l'établissement :	Ville :

Situer la prestation du candidat à l'un des quatre degrés de réussite et attribuer à cette prestation le nombre de points indiqué (sans le fractionner en décimales) de 0 à 10.

Comprendre un document de type monologue ou exposé. Entourer la note choisie.		Comprendre un document de type dialogue ou discussion. Entourer la note choisie.	
Le candidat n'a pas compris le document. Il n'en a repéré que des éléments isolés, sans parvenir à établir de liens entre eux. Il n'a pas identifié le sujet ou le thème du document	2	Le candidat n'a pas compris le document. Il n'en a repéré que des éléments isolés et n'est parvenu à en identifier ni le thème ni les interlocuteurs (leur fonction, leur rôle).	2
A1 Le candidat est parvenu à relever des mots isolés, des expressions courantes et à les mettre en relation pour construire une amorce de compréhension du document. Le candidat a compris seulement les phrases/les idées les plus simples.	4	A1 Le candidat est parvenu à relever des mots isolés et des expressions courantes qui, malgré quelques mises en relation, ne lui ont permis d'accéder qu'à une compréhension superficielle ou partielle du document (en particulier, les interlocuteurs n'ont pas été pleinement identifiés).	4
A2 Certaines informations ont été comprises mais le relevé est incomplet, conduisant à une compréhension encore lacunaire ou partielle.	6	A2 Certaines informations ont été comprises mais le relevé est insuffisant et conduit à une compréhension encore lacunaire ou partielle. Le candidat a su identifier le thème de la discussion et la fonction ou le rôle des interlocuteurs.	6
B1 Les informations principales ont été relevées. L'essentiel a été compris. Compréhension satisfaisante.	10	B1 Le candidat a su relever les points principaux de la discussion (contexte, objet, interlocuteurs et, éventuellement, conclusion de l'échange). Compréhension satisfaisante.	10
Note colonne A sur 10		Note colonne B sur 10	
Appréciation :			
Note de l'élève A+B (2 documents) ou Ax2 (1 document) = /20			